



ANATOLE FRANCE PAUL LANGEVIN

Le 21/09/2021

Compte-rendu de permanence

Participants :

Présidente : Mme Amel KHAMMASSI

Correspondant territoire : M. Loïc CAPDEVILLA

Adjointe au Conseil de quartier : Mme Patricia OUVRARD

Délégués :

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> ABBACHE Alou | <input type="checkbox"/> MIRANDA MORAGON Miguel | <input type="checkbox"/> SI AHMED Abed |
| <input type="checkbox"/> CHEROUANA Nacer | <input checked="" type="checkbox"/> RADJABOU Darouèche | <input type="checkbox"/> SI AHMED Zouaouia |
| <input checked="" type="checkbox"/> GOMIS Jean-Pierre | <input type="checkbox"/> SAHLI Azize (excusé) | |
| <input type="checkbox"/> GRISAUD Richard (excusé) | <input type="checkbox"/> SNOUSSI Aïcha | |

Nombre d'habitants : 1

[Retour sur les questions de la dernière permanence](#)

La présidente rappelle que la rencontre du 15 juin dernier a permis de se réunir avec tous les nouveaux délégués (10 au total).

Elle rappelle les problématiques et axes de travail recensés qui seront étudiés à chaque permanence de quartier.

Compte-rendu

La Présidente évoque la thématique qui sera abordée ce jour : la question des **nuisances sonores** (rodéos, pétards, personnes en extérieur pendant l'été...) et du **stationnement sauvage**.

- Une habitante indique qu'il est difficile de se balader à pied la journée au Parc des Minguettes, surtout à cause des **rodéos de motos**. Elle a conscience que ce phénomène existe partout et pas seulement sur Vénissieux.

=> La présidente explique que cette difficulté a été abordée par les enseignants (du GS Langevin) lors des réunions élus-école.

Un délégué explique que les piétons craignent d'emprunter les trottoirs de l'Avenue Jean Cagne et l'Esplanade/Armstrong à cause des rodéos de motos. Il demande si des obstacles peuvent être installés sur l'esplanade et pointe la responsabilité des mineurs face au risque d'accident.

Un autre délégué confirme que les motos passent à vive allure, même l'après-midi.

- Cette personne évoque la problématique de **stationnement** au niveau des nouveaux bâtiments Alliade sur le mail Armstrong

=> Le correspondant de territoire indique qu'une visite de sûreté a été effectuée avec la Métropole et que des bornes amovibles (permettant l'accès pompiers) vont être prochainement installées par la Métropole. En attendant la police municipale verbalise les véhicules stationnés sur le mail.

Il explique les actions menées par la Ville, la Préfecture et la police nationale pour lutter contre ce fléau. Madame le Maire a demandé que cette nuisance soit considérée comme prioritaire par l'État.

- Un habitant indique avoir déjà interpellé la mairie sur des **besoins d'aménagements de voirie (dos d'âne)** pour casser la vitesse des deux roues sur les rues Léo Lagrange et rue du P. Herriot.

=> Bien que ces voiries soient hors périmètre du conseil de quartier, la présidente explique que les services voirie de la Métropole seront de nouveau sollicités, la Métropole étant très sensible à cette problématique.

L'adjointe aux conseils de quartier annonce que des travaux sont prochainement prévus sur le secteur en 2022-2023.

- Un délégué évoque les gros problèmes de **nuisances liés aux pétards**. Il demande si la police municipale effectue des rondes la nuit sur le secteur.

Le correspondant de territoire explique toutes les actions entreprises et l'arrêté municipal interdisant l'utilisation des mortiers et artifices sur la Ville. Pour rappel, la police municipale est présente sur toute la Ville jusqu'à 1 heure du matin. Le Centre de Supervision Urbaine, qui gère le standard TOP, est ouvert 24/24 et fait le lien avec la police nationale après 1 heure du matin. Les habitants sont invités à contacter le 17.

=> La présidente précise que les habitants ne veulent pas appeler car il n'y a pas d'anonymat. Le correspondant de territoire va redonner les consignes et précise que l'anonymat peut être demandé. Seul un contre appel peut être effectué pour vérifier la véracité des propos.

- Un délégué interroge la Ville sur le nombre insuffisant de cameras sur le secteur, selon lui.

=> Il lui est expliqué de nouveau que le Centre de Supervision Urbain fonctionne 24H/24 depuis octobre 2019 et que le schéma d'implantation des cameras est étudié par la Ville en lien avec la Direction Départementale de Sécurité Publique. 24 cameras supplémentaires seront installées sur toute la ville en 2022.

- Des stationnements sauvages sont évoqués au niveau de l'avenue Maurice Thorez (vers la résidence Indigo). Cela concernerait des clients du centre commercial la Rotonde selon la Présidente.

=> Des consignes vont être données à la police municipale pour verbaliser car la problématique n'a pas été remontée. La présidente fait part de l'installation de rochers de l'autre côté de la rue qui ont solutionné la problématique. Il serait intéressant de savoir si un tel dispositif peut être mis en place.

L'adjointe aux conseils de quartier demande s'il manque des places de stationnement dans le secteur ou si le stationnement provient exclusivement de personnes extérieures. La présidente indique que ces 2 observations sont valables mais que cela est beaucoup lié à l'activité des commerces.

- Gestion des épaves de véhicule ou des véhicules sans droit ni titre : Le correspondant de territoire explique que cette gestion, qui revient à la police municipale, est un axe fort du plan de sécurisation mis en place par Madame le Maire et la Préfecture. Plus de 120 véhicules ont été mis en fourrière sur le secteur Darnaise – Rotonde depuis un an. Chaque trimestre, le secteur géographique est revu et actuellement l'attention se porte sur le secteur Thorez – Leclerc.

Un délégué note que des véhicules sont à mettre en fourrière sur le secteur 8 mai 1945.

- Une question est posée sur l'évolution des effectifs de police municipale. Il est répondu que la sécurité englobe plusieurs services et pas seulement la police municipale. Ainsi, les effectifs des Agent de Surveillance de la Voie Publique vont être multipliés par 3, ce qui permettra de recentrer la police municipale sur son cœur de mission.

Confirmation de la prochaine permanence

Le 19/10/2021 (la permanence de novembre sera annulée du fait de la tenue de l'AG le 17/11)